

L'IRRADIATION, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL

France Télécom a perdu des millions de parafoudres radioactifs dans la nature. Des mini-ampoules d'apparence inoffensive. Mais si elles se brisent sous votre nez, c'est vous qui faites de la lumière.

Le bon temps du nucléaire, c'est quand on n'avait pas d'emmerdeurs sur les reins. Avant les chieurs, on balançait dans la poubelle ce qui gênait la marche des affaires. Par exemple des parafoudres, qu'on appelle aussi parasurtenseurs. Sur les lignes téléphoniques, ces petits bidules sont indispensables pour rétablir la situation après une tension anormale, atmosphérique par exemple.

On a en a placé ainsi des millions sur le réseau dont allait hériter France Télécom, cette boîte où l'on se suicide en procession. Combien de surtenseurs au juste ? On ne sait. Les parafoudres peuvent faire penser à des ampoules longilignes de 1 à 5 cm de longueur. Ils sont en verre, donc fragiles, et le menu problème, c'est qu'ils contiennent des gaz radioactifs et divers radioéléments : du radium 226, du tritium et du thorium 232. En 1978, la vieille administration des PTT se réveille et interdit l'utilisation de ces babioles. Mais rien ne sera fait pour récupérer les stocks et déposer ce qui est encore en place.

SI VOUS ÊTES RADIOACTIF, TAPEZ 1

Rectifions cette calomnie : en 1999, France Télécom pond une note. Et une deuxième en 2001. En 2002, un premier recensement révèle l'existence de 31 modèles de parafoudres radioactifs contenant du radium, du tritium, du thorium et du prométhéum. En 2003, un rapport de la direction lyonnaise de France Télécom souligne des risques pour le personnel, mais se garde bien d'agir. En résumé, on s'en tape. Cinq ans plus tard, les emmerdeurs débarquent.

En 2008, un salarié de France Télécom découvre dans un local trois cartons contenant 12 000 parafoudres farcis au radium 226. La CGT du Cantal lance l'alerte et obtient l'aide du scientifique Henri Pézerat, l'homme qui a révélé le scandale de l'amiante. Franck Refouvelet, responsable syndical et membre du CHSCT¹ à France Télécom Auvergne : « *Sans nos interventions, l'entreprise n'aurait pas bougé. Nous avons demandé une expertise à la CRIIRAD, qui révèle des risques non négligeables pour les agents, et nous avons également financé une étude sur les cas de cancer de Riom-ès-Montagnes.* »

Riom-ès-Montagnes, dans le Cantal, sa poste, ses télécommunications, ses malades et ses morts. Depuis 2006, cinq techniciens de France Télécom de ce bourg de 2 800 habitants ont chopé des cancers et trois sont morts. Cinq autres, partis à la retraite avant 2005, ont eux aussi un cancer, de même que trois agents de La Poste qui par-

tagent les mêmes locaux. Ce qui commence à faire. Rendue au CHSCT en mars 2010, l'étude du cabinet Secafi conclut que les salariés malades ont bien été exposés, dans le cadre de leur boulot, à un bouquet de produits cancérigènes, dont les cadeaux contenus dans les parafoudres.

Pendant ce temps, France Télécom prépare sa riposte, sous la forme d'une étude commandée aux nucléocrates de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Elle vient d'être rendue et ses conclusions — ô surprise — sont pleinement rassurantes : « *Toutes les doses sont inférieures aux limites réglementaires pour le public.* »

Par malheur pour nos services officiels, il existe encore deux ou trois dissidents. Dont Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Inserm et grande spécialiste des cancers professionnels. « *Le travail de l'IRSN, raconte-t-elle à Charlie, oublie qu'il existe désormais un consensus scientifique international sur l'effet des faibles doses radioactives. On peut avoir été faiblement exposé pendant une carrière professionnelle et développer tout de même un cancer, comme l'a montré la très vaste étude du CIRC² de 2005.* »

Reste à savoir si les techniciens de France Télécom ont pu être contaminés, ici ou ailleurs. La question est délicate, mais la réponse explosive. « *Bien entendu ! assure Annie Thébaud-Mony. Et de deux manières distinctes. D'abord par une irradiation à bas bruit. Les salariés ont longtemps eu des parafoudres dans les poches, et même dans la bouche au moment où ils devaient les changer. Mais il ne faut surtout pas oublier la contamination interne, sous la forme de pics d'irradiation, par exemple à la suite d'un bris de verre.* »

Souvenez-vous, ces trucs sont en verre, matériau qui s'effrite et qui peut se casser, surtout lorsque le parafoudre est corrodé. De nombreux agents de terrain racontent que c'est monnaie courante. « *Imaginez, reprend Annie, que vous enlevez un parafoudre pour le changer et qu'il se casse. Vous respirez d'un coup les gaz radioactifs qu'il contient. Si l'on ajoute ces pics de contamination à l'irradiation à bas bruit, on obtient fatalement un cocktail inquiétant.* »

Faudra-t-il vous les envelopper ? Depuis les années 40 du siècle passé, des millions de parafoudres radioactifs ont été jetés à la poubelle sans aucune précaution. Vous n'en auriez pas un à la maison ?

Fabrice Nicolino

1. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Obligatoire dans les entreprises de plus de 49 salariés, il est parfois un contre-pouvoir d'une grande efficacité.

2. *British Medical Journal*, 29 juin 2005.